



Montréal, le 14 juin 2002


Mme Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**  
575, rue Saint-Amable  
2e étage, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

Chère Mme Boutin,

Vu les questions soulevées sur l'hydrogéologie, qualité d'eau, etc., vous trouverez pour votre information et celle des membres de l'enquête 9 copies des essais de capacité de pompage effectué sur les deux puits situés dans le parc d'Oka.

Le 1<sup>er</sup> puits (1981) a une capacité de 900 g.i.p.m. et le 2<sup>e</sup> puits (1998) une capacité minimale de 520 g.i.p.m. (650 gal US) et probable de 760 g.i.p.m. pour une capacité totale de plus de 1,420 g.i.p.m.

Il y a donc une capacité de 3 à 4 fois supérieure aux besoins.



Richard R. Faucher  
Président et Chef de la direction

c.c. : A. Vachon (Roche Ltée)

Pièces jointes